**COMPTE RENDU de la réunion du Comité du lundi 18 novembre 2024**

**Etaient présents,** Anne-Marie BORDERON, Jacky DUPERCHE, Jean-Claude BOUCHEREAU, Josiane et Christian LE BAIL JOLLY, Geneviève LE NEVE , Gabrielle COT-LEGROS, Claude SINGLAS, Simone COUSIN, Daniel STANDAERT, Yves AUGIZEAU, Henri YVRARD.

**Absents excusés**: Didier SPEYBROUCK, Jean-François ROBERT. Gilbert GOMMIER

**Ordre du jour** :

**Adoption compte rendu réunion du 9 Septembre 2024 :** Adopté à l’unanimité.

**Assemblée Générale de section**

Elle aura lieu le 24 mai 2025 à VOVES. Marc GUERINI, membre de la section et Maire de la commune nous accueillera (mise à disposition de la salle, café d’accueil, vin d’honneur).

Pour le repas du midi, il est décidé de se rendre au restaurant « le Quai Fleuri » à VOVES. Cet établissement a été contacté et une proposition de menu a été faite. Le Comité retient les plats suivants : Wrap’s nordique au saumon et crème aneth, Croustillant de poisson aux petits légumes sauce beurre blanc, assiette de deux fromages et sa salade, entremet fruits rouges chantilly et confit de fraises).

Il sera sollicité des membres présents et de leurs accompagnateurs une participation de 40 euros par personne.

**Assemblée Générale du siège.**

Celle-ci aura lieu le 29 novembre 2024 à PARIS (espace Reuilly, 1 rue Riesener 75012) à 14 heures. Elle est précédée d’une réunion des Présidents le matin. Anne-Marie BORDERON sera présente à cette journée. Elle disposera de trois voix (les deux autres délégués ont donné leur pouvoir).

Il est fait un tour d’horizon des points à l’ordre du jour : approbation du rapport d’activité et des comptes, élections des administrateurs (7 sièges sont à pourvoir – il y a 11 candidatures déclarées), réduction à partir de 2025 du nombre de postes d’administrateurs en raison de la baisse du nombre d’adhérents…)

Les membres du Comité regrettent que la Région Centre Val de Loire ne soit pas représentée au Conseil d’Administration (cette année pas de candidat de la Région, mais des candidatures antérieures n’ont pas abouti en raison principalement du fait que la Région représente peu de voix.

Une modification des modalités des élections nécessiterait une modification des statuts.

Anne-Marie transmettra un résumé de cette journée aux membres du Comité.

**Retour sur une réunion régionale.**

Jean-Claude BOUCHEREAU a représenté notre section à cette réunion régionale, animée par Pierre FLOTTES.

Différents points ont été abordés :

* Susciter des adhésions et notamment obtenir du siège qu’il voit avec la chancellerie pour obtenir, par département, la liste des personnes nommées au cours des années passées
* Nécessité de prévoir des formations régionales en présentiel pour les trésoriers
* Site internet : l’Eure-et-Loir et l’Indre sont les deux seuls départements de la région à avoir ouvert les pages de la section. Grâce à l’investissement de Didier SPEYBROUK, l’Eure-et-Loir a été la première section à ouvrir ses pages.

**Visite aux aînés âgés de plus de 90 ans.**

Ils sont au nombre de 20. Il leur sera remis, comme les années passées, un ballotin de chocolat lors des visites qui seront faites par les délégués d’arrondissement aux personnes concernées dans leur secteur.

**Prix « éducation citoyenne »**

Geneviève LE NEVE, a rencontré les services de l’Education Nationale. Les établissements scolaires seront destinataires des documents au cours des prochains jours. La date limite de dépôt des dossiers par les établissements est fixée au 5 avril. Le jury commun Education Nationale/ ANM ONM se réunira le 22 avril.

Les dossiers déposés seront vus par le Comité au cours du réunion qui aura lieu le 10 ou 11 avril 2025.

Merci à Jacky DUPERCHE qui sollicite à nouveau la participation financière par l’ACEF et le Rotary Club de Chartres à hauteur de 500 euros chacun.

**Prix de l’engagement citoyen.**

Le Comité décide de décliner au niveau départemental la convention de partenariat avec l’Union départementale des sapeurs-pompiers d’Eure-et-Loir.

Une subvention de 1000 euros est sollicitée auprès du Crédit Agricole pour mettre en valeur la ou les section (s) qui seront primées.

Le Comité a accueilli le Lieutenant-Colonel ALEXANDRE, Délégué Départemental aux jeunes sapeurs-pompiers qui a présenté le dispositif (il existe dans le département 24 sections de jeunes sapeurs-pompiers)

Il est acté que la signature de la convention donnera lieu à une cérémonie à laquelle sera invitée la presse. (à prévoir avec le SDIS au cours de la première quinzaine de décembre).

Les actions citoyennes engagées par les sections seront proposées par l’Union départementale et il sera décidé en commun les prix qui seront décernés (au cours de la même réunion en avril prochain qui examinera les dossiers du prix éducation citoyenne)

Les prix seront remis au cours de l’assemblée générale du 24 mai 2025 et cela sera l’occasion de mettre en valeur les jeunes sapeurs-pompiers, mais aussi les bénévoles qui encadrent ces jeunes et font vivre les sections.

**Sorties prévues.**

Il est décidé de reconduire une galette des rois à l’intention des membres.

Cette galette sera précédée d’une conférence de Jacky DUPERCHE sur le thème « 40 ans de médiation ».

Une salle sera sollicitée auprès du Maire de MORANCEZ.  *(Note : La date définitivement retenue sera le vendredi 17 janvier : en effet la salle prévue est réservée tous les jeudis après-midi pour le club des aînés de la commune)*

D’autre part, en ce qui concerne la visite de la maison de « Tante Léonie » à Illiers-Combray, il est prévu de la coupler avec la visite de la citadelle et d’un moment convivial au restaurant éphémère qui n’ouvre que l’été.

La programmation de cette visite est fixée au cours de la première quinzaine du mois de juin.

**Anne-Marie BORDERON**

**Présidente de la section ANMONM 28 Eure et Loir**